



SESSIONI URDINARIA DI U 1mu DI GHJUGNU DI U 2023

N° 2023 /M3/54

QUISTIONE ORALE DIPUSITATA DA AUDREY NICOLI À NOME DI U GRUPPU « GHJUVENTÙ DI U CENTRU DRITTU »

Oghjettu: Hausse du tarif résident

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Récemment, vous avez annoncé une probable hausse du tarif résident, une augmentation « extrêmement minime », 5€ sur les lignes du bord à bord et 10€ sur la ligne avec Paris. En janvier 2023, une hausse a été votée à l'Assemblée de Corse dans le cadre de la DSP maritime 2023-2029 de l'ordre de 14,3% pour le tarif du fret maritime, supposée compenser les investissements relatifs à la transition écologique des armateurs et surtout la hausse du prix des combustibles.

En novembre dernier, une rallonge de 33 millions d'euros avait été octroyée par l'Assemblée nationale à l'enveloppe de continuité territoriale pour couvrir deux exercices, dans le but justement de « contribuer au financement des délégations de service public maritime et aérienne dans un contexte de forte inflation ». La revalorisation (de 187 à 220 millions d'euros) de cette dotation avait été portée par les députés en mettant en avant l'explosion du coût des carburants.

Suite aux augmentations appliquées sur le fret maritime et à venir sur le tarif résident aérien, on en déduit que ce complément de 33 millions d'euros ne suffit pas.

Pourtant d'après l'exécutif, un point d'équilibre entre sollicitation des usagers corses et financements publics a été trouvé.

Chacun sait que nous sommes la région la plus pauvre de France et l'augmentation appliquée sur le fret maritime votée en janvier 2023 impacte le prix des produits de grande consommation d'après les distributeurs insulaires. L'augmentation du tarif résident dans l'aérien, même si elle vous parait minime, viendra s'ajouter à tout cela.

La volonté politique de faire diminuer les coûts (40% de moins que en 2015 pour le fret et sur le tarif résident aérien en 2020) est à souligner.

Néanmoins, dans la période d'inflation actuelle, pensez-vous que répercuter ces hausses sur les usagers corses est une bonne idée ? Cette hausse est une des conséquences de l'augmentation de la taxe carburant, de la taxe carbone des coûts des infrastructures, redevances... Dès lors comment pouvons-nous avoir la certitude que cette augmentation sera la seule ? Un autre effort financier sera t-il demandé aux Corses prochainement ?

Par ailleurs, la rallonge des 30 millions n'ayant donc pas suffi à faire face aux enjeux environnementaux et à l'augmentation des coûts de combustibles, pouvez-vous nous préciser comment elle a été utilisée ?

Je vous remercie.